

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

TRADUCTION DE LA LETTRE DE M. BROWNSON,
A L'ÉVÊQUE HOPKINS.

Suite.

Ici, l'Évêque accorde que cette autorité n'a pas été donnée personnellement aux Apôtres, mais à eux et à leurs successeurs; mais a été donnée à eux et à leurs successeurs non pas séparément, mais collectivement, comme un seul ministère, pour être possédée par chacun d'eux tant qu'il restera dans l'unité du corps—dans l'unité du corps enseignant, et non point du corps croyant. Par conséquent ce ministère, les Apôtres et leurs successeurs doivent être regardés comme une corporation possédant les attributs de l'individualité et de l'immortalité; son autorité doit être une, non seulement dans le sens que celui qui la confère est un, mais dans le sens que le corps qui l'exerce est un, comme un état, une ville, ou une banque dont la corporation ne fait qu'un corps. Il ne faut pas oublier cela. Nous soupçonnons cependant que l'évêque n'y fait pas d'attention, et il paraît ne vouloir reconnaître l'unité requise qu'en reconnaissant l'unité de l'autorité de J. C. le chef invisible de l'église. On admet que J. C. est la source de toute autorité dans l'église, qu'il est le véritable gouvernant, et même le seul gouvernant; mais ce n'est pas là l'état de la question. La question est sur le ministère a été institué parce que J. C. a choisi de gouverner son église par un agent extérieur visible. La question ne regarde donc seulement que cet agent visible. Si le chef suprême de l'église eût choisi de gouverner sans un ministère visible, sans doute, il le pouvait. Mais il ne l'a pas choisi. Il a institué un ministère, et comme il est un, son ministère doit être un. Le ministère, comme le corps humain peut avoir plusieurs membres, mais tous ces membres doivent être les membres d'un seul et même corps, et membres les uns des autres, ou il nous faudrait admettre cette monstrueuse supposition que J. C. a plusieurs corps. Le ministère est institué pour être l'organe visible de l'autorité invisible de J. C. Si J. C. est un, son autorité doit être une, si l'autorité est une, l'organe visible doit être un, car un organe visible qui ne serait pas un, ne pourrait pas représenter une autorité qui serait une. Le ministère doit être aussi un, car s'il n'en était pas ainsi, nous serions en balance et nous ne serions pas capables de distinguer entre le vrai ministère et le faux. Reconnaissez une multitude de vrais ministères, et une variété de faux ministères, comme il l'a été et qu'il le sera toujours, aussi longtemps que la corruption de la nature humaine existera, et alors comment le jeune homme, l'homme simple, l'homme sans lettres qui devant Dieu ont tous des âmes aussi précieuses que celle de l'évêque même, pourront-ils connaître le vrai ministère auquel ils doivent l'obéissance, et sur lequel ils peuvent s'appuyer avec confiance et sûreté; nous avons déjà prouvé que l'unité de l'autorité, et par conséquent du ministère est une condition aussi nécessaire que celle de l'unité de foi. L'unité du corps enseignant, *ecclesia docens*, devient aussi nécessaire que l'unité du corps croyant, *ecclesia credens*; comme l'unité de foi, suivant l'évêque lui-même, est essentielle à l'existence de l'église, il s'ensuit que l'unité de l'autorité ministérielle est aussi nécessaire à l'existence qu'à l'ordre de l'église. Une scission ou division dans l'autorité ministérielle, est aussi bien un schisme dans l'église qu'une scission ou division dans la foi.

Si ces considérations méritent quelque attention, et nous les croyons concluantes, l'unité de l'église sans une diversité de gouvernements ecclésiastiques est impossible. Elle ne peut co-exister avec une autorité divisée. Autant voudrait-il dire qu'un état peut exister comme un simple état, sous deux gouvernements distincts, séparés, et indépendants. C'est ici le roc sur lequel nos théologiens anglicans paraissent se briser. Ils professent tous de croire dans l'unité de l'église, mais ils prétendent tous que cette unité peut se rencontrer sous des gouvernements distincts, différents, et indépendants les uns des autres. De là, ils appellent leur église, qui est une police ecclésiastique aussi isolée aussi indépendante que le gouvernement de la Grande Bretagne lui-même, une *branche* de l'église catholique *une* et avec une merveilleuse simplicité, ils parlent de *notre* branche de l'église catholique. Une branche est incomplète en elle-même, mais l'église anglicane, si vraiment elle est une église, n'est pas incomplète en elle-même. Elle prétend être un corps indépendant, et ne participe à l'autorité d'aucun autre corps, et elle ne dépend d'aucun autre corps pour sa vie, ou pour une portion de sa vie. Il est donc faux et absurde de l'appeler *branche*. Ce n'est pas une branche; c'est tout le corps, ou rien du tout. Cette église est une *île*, et elle n'est jointe

nulle part au continent. Ses théologiens peuvent-ils manquer de voir cela? Hélas! quand on s'est soustrait de la fontaine des eaux vivantes, et qu'on a perdu le sentier qui y conduit, il paraît qu'il n'y a pas d'absurdité si grossière qu'on ne puisse embrasser, et il n'y a pas de vérité si claire et si palpable qu'on ne puisse mépriser. En effet nous ne doutons point que nos théologiens anglicans puissent croire que leur église est une *branche*, quoiqu'il soit impossible de trouver le tronc d'où sort cette branche, et un *membre* quoiqu'il n'existe point de corps dont elle soit le membre.

C'est cette fausse vue d'unité de l'église sous une diversité et indépendance de gouvernement qui a porté l'évêque Hopkins, de prétendre dans ses lectures, que les individus sont libres de choisir l'église à laquelle ils veulent se joindre. Étrange unité de l'église qui est compatible avec l'existence de différentes églises, et différentes communions, et qui conduit l'homme à une indifférence absolue, comme s'il lui était possible de se sauver dans toute autre religion que l'église une, catholique, apostolique et romaine! Nous avouons que les individus sont libres de se joindre à l'église ou de suivre la secte qu'il leur plaît, mais comme il est libre à l'homme de choisir la vie ou la mort; et c'est ce que l'évêque dirait lui-même, s'il voyait une bonne fois, clairement l'unité de l'église, et que hors de cette unité il n'y a point de vie.

Mais l'évêque ne peut justifier les réformateurs de s'être séparés de l'église catholique que parce qu'elle a cessé d'être en communion avec J. C. car de se séparer d'une église qui est en communion avec J. C. c'est se séparer de J. C. même. Maintenant, voudra-t-il nier qu'on peut se sauver dans l'église catholique romaine? Niera-t-il que cela était possible dans l'église au commencement du seizième siècle? L'église catholique était alors ce qu'elle avait été plusieurs siècles auparavant, et ce qu'elle est encore. Elle embrassait à cette époque, et cela depuis plusieurs siècles, presque tout le monde chrétien. Si nous disons que le salut est impossible dans sa communion, nous prononçons une terrible sentence sur les millions qui ont vécu et qui sont morts dans sa communion avant la réforme, et sur les millions qui ont vécu et sont morts dans sa communion depuis. Mais l'évêque ne dira pas cela, généralement les protestants ne le disent pas. S'ils le disaient, qu'est-ce que nous pourrions dire de la piété de nos ancêtres? L'Angleterre elle-même a été couverte du paganisme par des missionnaires de l'église de Rome même, et elle n'a pas, je crois, un saint dans son calendrier qui n'ait appartenu au temps où elle était en communion avec Rome. C'est pendant ce temps que tout ce qui fait sa gloire a pris naissance. C'est alors que furent fondées ses institutions de science, que furent posés les fondemens de la véritable grandeur nationale, alors elle était renommée pour sa piété, et elle était peuplée d'un grand nombre de vrais serviteurs de Dieu. Disons nous que tous ses martyrs, ses confesseurs sont allés en enfer. Non, sans doute. Aucun Protestant doute réellement qu'on puisse se sauver dans la communion de Rome, et l'évêque lui-même ne paraît pas croire que la communion de Rome mette notre salut en danger. Dans sa première Lecture, il reconnaît pleinement que l'église catholique romaine possède encore les éléments essentiels de l'église de Dieu. Il reconnaît son orthodoxie et sa catholicité, il ne cherche pas même à lui ôter son titre d'église. Il admet qu'elle est une église de J.-C. et il établit, que la question n'est pas si elle est catholique ou non, mais si elle a un titre exclusif à la catholicité. "L'église de Rome, dit-il, p. 6. s'attribue le titre exclusif de catholique, et regarde ceux qui sont hors de la communion, comme n'appartenant plus à J.-C. comme hérétiques et comme coupables de péché mortel. Les Réformateurs nient qu'elle ait le droit *exclusif* du nom catholique." C'est-à-dire, es Réformateurs admettent qu'elle est catholique, mais prétendent qu'ils sont catholiques comme elle, et peut-être plus qu'elle; parce qu'ils sont, comme ils le prétendent plus en harmonie avec les premiers siècles.

Maintenant, s'il accorde que le salut est possible dans l'église catholique Romaine, il accorde qu'elle contient en elle-même tout ce qui est nécessaire au salut, comme tous l'admettent, "car sans la foi il est impossible de plaire à Dieu," et, "celui qui ne croit pas sera condamné." Donc l'église catholique romaine a la vraie foi orthodoxe; et l'évêque paraît aussi l'accorder. Donc les Réformateurs n'avaient aucune raison de se séparer d'elle sous prétexte de corruption de foi. Mais si le salut était possible dans son sein, elle devrait rester en communion avec J.-C. car, "il n'y a pas d'autre nom donné sous le ciel parmi les hommes, par lequel ils puissent être sauvés." Mais si elle était en communion avec J.-C. elle était l'église de J.-C. et comme l'église n'est qu'une communion, elle, et toutes les églises particulières qui étaient

en communion avec elle, était la seule et l'entière Eglise de J.-C. Se séparer de sa communion, c'était se séparer de la communion de J.-C. Les Réformateurs se sont séparés de sa communion, ils se sont donc séparés de la communion de J.-C. et sont devenus schismatiques. Personne ne peut être sauvé, s'il ne reste dans la communion de J.-C. Les Réformateurs ne sont pas dans sa communion. . . . Je laisse à l'Evêque de tirer la conclusion.

Suite et fin au prochain numéro.

—Voici de nouvelles lettres de notre correspondant de New-York :

Les protestants peints par eux-ême.

New-York, 30 juin 1845.

Nous lisons dans le journal presbytérien des Etats-Unis du mois de juin : "L'assemblée générale presbytérienne a recommandé l'observance du jeûne le jour de jeûne prescrit par l'Assemblée. On ne comprend pas qu'un corps si rempli d'intelligence soit assez insensé pour parler de suspension de l'influence de Dieu ; car quelqu'un de ses membres doit se rappeler que le Christ a promis d'être avec ses ministres et l'Eglise toujours et jusqu'à la fin des siècles. " Je suis avec vous toujours et jusqu'à la fin du monde. Là ou deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux." La vraie existence d'une Eglise dépend donc de l'existence de l'influence divine sur elle, et si cette influence a cessé, que doit-on penser ? Si l'Assemblée a fait la recommandation en question, et si l'état des églises presbytériennes est fidèlement représenté dans le vœu de l'Assemblée (et elle doit le savoir mieux que personne), la déduction nécessaire et logique des paroles de notre Sauveur est que les croyants des dites églises ne se réunissent pas au nom du Christ. L'Eglise presbytérienne est morte, d'après la délibération délibérée en l'Assemblée de ses chefs. Quelle force auront à l'avenir les foudres du Vatican de Philadelphie, quand ceux qui hurlent et tonnent le plus contre Rome proclament dans un acte authentique que Dieu les a désertés ! Est-ce par de tels hommes que l'erreur sera démasquée ! est-ce par de telles mains que la superstition sera déracinée ? sont-ce là des champions à renverser l'Eglise qui a produit un Pascal et un Fénelon ? Certes, je ne suis pas un apologiste de Rome, je n'ai pas de sympathie pour Rome, mais elle peut montrer des preuves vivantes que Dieu est encore avec elle, en dépit de toutes ses erreurs, et les défauts du baptême que Rome administre seront-ils remédiés par ces hommes sur lesquels il y a une suspension de l'influence divine ? Quel homme de sens voudrait appartenir à une communion quasi-religieuse qui, de son propre aveu, est seulement sujette périodiquement à la vérité du Saint-Esprit, et qui, comme un cadavre que l'on galvanise, après avoir mené une horrible singerie de la vie dans une centaine de contorsions spasmodiques, retombe ensuite dans toute l'immobilité de la mort."

Nous chargerons-nous de commenter ces paroles ? Non, nous en laisserons le soin à un autre journal américain, le *Churchman*. Nous serions suspectés de manquer de charité ; il ne le sera pas, et nous n'aurions pas mieux dit :

"Quoi ! s'écrie le *Churchman*, une suspension de l'influence de Dieu sur l'Eglise ! Qu'est-ce à dire ? Sûrement ce journal s'est trompé sur l'objet du jour de jeûne prescrit par l'Assemblée. On ne comprend pas qu'un corps si rempli d'intelligence soit assez insensé pour parler de suspension de l'influence de Dieu ; car quelqu'un de ses membres doit se rappeler que le Christ a promis d'être avec ses ministres et l'Eglise toujours et jusqu'à la fin des siècles. " Je suis avec vous toujours et jusqu'à la fin du monde. Là ou deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux." La vraie existence d'une Eglise dépend donc de l'existence de l'influence divine sur elle, et si cette influence a cessé, que doit-on penser ? Si l'Assemblée a fait la recommandation en question, et si l'état des églises presbytériennes est fidèlement représenté dans le vœu de l'Assemblée (et elle doit le savoir mieux que personne), la déduction nécessaire et logique des paroles de notre Sauveur est que les croyants des dites églises ne se réunissent pas au nom du Christ. L'Eglise presbytérienne est morte, d'après la délibération délibérée en l'Assemblée de ses chefs. Quelle force auront à l'avenir les foudres du Vatican de Philadelphie, quand ceux qui hurlent et tonnent le plus contre Rome proclament dans un acte authentique que Dieu les a désertés ! Est-ce par de tels hommes que l'erreur sera démasquée ! est-ce par de telles mains que la superstition sera déracinée ? sont-ce là des champions à renverser l'Eglise qui a produit un Pascal et un Fénelon ? Certes, je ne suis pas un apologiste de Rome, je n'ai pas de sympathie pour Rome, mais elle peut montrer des preuves vivantes que Dieu est encore avec elle, en dépit de toutes ses erreurs, et les défauts du baptême que Rome administre seront-ils remédiés par ces hommes sur lesquels il y a une suspension de l'influence divine ? Quel homme de sens voudrait appartenir à une communion quasi-religieuse qui, de son propre aveu, est seulement sujette périodiquement à la vérité du Saint-Esprit, et qui, comme un cadavre que l'on galvanise, après avoir mené une horrible singerie de la vie dans une centaine de contorsions spasmodiques, retombe ensuite dans toute l'immobilité de la mort."

Cette peinture est fidèle, et nous y ajouterons un dernier coup de pinceau en mentionnant un fait qui s'est passé récemment à New-York : Un ministre presbytérien se distinguait entre tous par sa haine du catholicisme. Chaque dimanche son sermon n'avait pas d'autre thème que les infamies du papisme. C'était un vrai portrait de Knox, le préterdu réformateur de l'Ecosse, le destructeur des églises et le profanateur des tombeaux des rois ; et ce n'était pas la volonté qui manquait à ce ministre pour imiter son patron jusqu'au bout. Tout à coup ce malheureux tombe malade, et voilà deux ans qu'il git paralysé dans d'atroces souffrances. Que disent les presbytériens pour expliquer cet état ? — Que les papistes, par leurs maléfices, ont réussi à tromper Dieu et à amener ses coups sur M... Mais si Dieu nous écoute, comme vous dites, nous sommes donc dans la vérité ! Cet éternuement n'ayant pas eu de successeur dans le temple où il pérorait, cette église vient d'être mise en vente ; et qui l'a achetée ? Mgr. Huggins, évêque catholique de New-York. Elle vient d'être consacrée, et est maintenant livrée à notre culte.

Nobis vengeance ! jadis vous démolissiez nos églises, maintenant nous bénissons les vôtres !

New-York, 31 juin 1845.

Vous demandez pour les catholiques, aux gouvernants qui vous oppriment, la liberté comme en Belgique. Vous pourriez avec non moins de raison leur demander la liberté comme en Amérique, et il serait curieux de voir comment le *National* s'y prendrait pour blâmer cette république modèle, qui a toutes ses sympathies. Aux Etats-Unis, l'Eglise est vraiment libre et le catholicisme fait des progrès immenses, grâce à ce régime de liberté. — Partout des églises neuves s'élèvent, et il n'y a pas de semaine que je ne voie mentionner dans les journaux religieux la pose d'une nouvelle pierre ou la consécration d'une église ; car il y a des journaux catholiques aux Etats-Unis et au Canada, et, à ma connaissance, New-York, Philadelphie, Baltimore, Pittsburg, la Nouvelle-Orléans, Montréal et Québec en possèdent

traitant exclusivement des questions religieuses et soutenant une polémique habile contre les recueils protestants. Les feuilles de ces trois dernières villes sont rédigées en français, et New-York aurait aussi bien besoin d'une revue périodique dans notre langue pour éclairer la population française qu'égare le *Courrier des Etats-Unis*. A défaut de cet organe, la religion trouve un appui dans l'un des journaux politiques les plus répandus de New-York le *Herald*, qui donne chaque lundi l'un des sermons catholiques prononcés la veille. Ses sermons traitent toujours les questions d'un urgent intérêt : la suprématie du Pape, la présence réelle ou les prières pour les morts, et leur éloquente démonstration, écoutée par un auditoire en partie protestant, se fait lire ensuite des hérétiques comme des vrais croyants. Rien n'arrête, rien n'entrave le zèle du clergé, et les magnifiques progrès réalisés effraient les ministres des sectes dissidentes. Un coup-d'œil approfondi permet déjà de prévoir le moment où l'Angleterre sera catholique. Il faut être bien moins prophète pour déclarer qu'avant cinquante ans la majorité aux Etats-Unis, marchera au soleil de la vérité ! Mais le prosélytisme n'aura pas seul amené ce résultat. L'émigration va continuer dans l'Amérique des flots de nouveaux habitants qui la plupart sont Irlandais, c'est à dire catholiques. Ils peuvent sacrifier leur nationalité, mais non leur foi, et déjà ils sont au nombre de 150,000 sur les 400,000 âmes de New-York. L'Irlandais qui se décide à franchir l'Océan recueille une sorte d'aisance en échange de son exil ; car en Amérique la misère est l'exception, quand en Irlande elle est la règle. Mais les soins d'une bonne marâtre ne font pas oublier la mère qu'on a perdue, et ici permettez-moi de vous citer un trait d'un jeune enfant de la verte Eryu dont j'ai été témoin : Patrick O'Connor a la prétention de descendre d'un des rois d'Irlande, et quel que soit le degré d'authenticité de cette illustre origine, elle ne sert qu'à aggraver en lui le sentiment de l'humanité présente de sa condition. Le champ qu'il cultivait, me disait-il, avait été confisqué jadis par Henri II à son ancêtre, avec le beau château voisin, et les descendants labouraient maintenant le sol où régnaient leurs aïeux.

Patrick, à 12 ans, était l'aîné de six enfants qui végétaient dans une cabane de boue du Connaught, avec père, mère, grand-mère et bis-aïeul, n'ayant tous pour lit qu'un seul grabat d'herbe et de paille, et pour commensaux, deux porcs, couchant pêle mêle avec eux. — Il faut avouer que ces cochons sont bien sales, comme dit Victor Hugo. — Le père, seul en état de travailler, cultivait un petit champ de pommes de terres pour la nourriture de sa famille. En Irlande, les riches parmi les pauvres mangent deux ou trois fois de ce tubercule par jour. Mais la famille de Patrick n'était pas si fortunée, et à peine si le produit du jardin donnait un repas quotidien aux douze hôtes de la cabane. Quand la provision diminuait, le père jeûnait entièrement pendant plusieurs jours pour ne pas priver ses enfants. — Patrick, témoin de cette cruelle abstinence, voulait souvent partager sa portion avec son père, mais celui-ci refusait toujours. Alors le jeune enfant est honteux d'être à charge à sa famille, et prend la résolution de la débarrasser de lui. Il avait souvent vu des troupes d'émigrants quitter leurs villages et partant pour un pays où l'on faisait, disait-on, fortune. Une nuit, il quitte sa chaumière en cachette et s'achemine vers Dublin. Là il se fait accueillir comme mousse sur un navire en partance pour l'Amérique, et bientôt il se trouve sur le pavé de New-York. Il y a ici des sociétés de bienfaisance de chaque nation, qui cherchent à placer et à secourir leurs compatriotes. Grâce à leur patronage, Patrick entra l'année dernière comme domestique dans une maison française qui s'intéressa à son sort. Bien nourri, bien vêtu, bien traité, vous sentez que le pauvre enfant n'en pensait pas moins à l'Irlande et ce souvenir lui revenait surtout quand une pomme de terre lui frappait les regards. Mais cette vue ne lui rappelle que des moments amers : il en est d'agréables, quand avec la fleur de cette précieuse plante, il faisait des couronnes pour sa sœur, ou composait des bouquets pour la sainte Vierge. Patrick veut voir cette fleur chérie ; mais il se trouve dans une grande ville, et la campagne est bien loin. Alors il dérange adroitement deux pavés, dans la petite cour de ses maîtres, et dans l'interstice il plante un fragment de pomme de terre. Chaque matin Patrick vient suivre avec un intérêt de bananiste les progrès de la végétation de sa favorite. Tous les instans qu'il peut dérober à son travail il les passe près d'elle, et en devient amoureux, comme le comte de Charney de sa Pierola. Les feuilles se développent, les boutons se forment, demain la feuille bien-aimée s'épanouira. Cette nuit, Patrick rêve à la pâle corolle, à sa mère, à son village, à ses jeux d'enfance : mais hélas ! le lendemain, tout avait disparu, fleurs, boutons, feuilles, et racines. Les fils de la maison, en se jouant, avaient trouvé gentil de faucher la pauvre plante, qui caressait le lieu de leur récréation.

Ce jour-là, c'était hier : je dinais dans cette famille française, et je remarquai l'air de douleur de Patrick, qui nous servait à table. J'en demandai la cause, et alors les enfants me racontèrent en racontant cette histoire, trouvant groin bien hête de regretter tant sa vilaine fleur. Cet âge est sans pitié ! Je ne partageai pas leur hilarité et me mis à rire Patrick avec tant d'émotion, que l'enfant, déconcerté d'être en spectacle, éclata en sanglots et s'échappa de l'appartement. O sensible Sterne, narrateur inimitable de Mon Oncle Toby, du Lieutenant Lefèvre, du Gentilhomme breton et du Pâtissier de Versailles, combien vous auriez rendu ce récit tout art, et vous, bon Louis XVI, qui portiez avec orgueil la fleur de la *parmentière* à votre boutonnière royale, combien vous auriez serré cet enfant dans vos bras !

Univers.

BULLETIN.

Voyage en Terre-Sainte.

Comme les voyages lointains ont toujours le prestige de la nouveauté, nous sommes persuadé qu'on ne lira pas sans intérêt, le récit que fait de son itinéraire à un de ses amis, un Monsieur Canadien qui est allé visiter la Terre Sainte. Sa lettre est datée de Beyrouth (4 juillet). Après avoir visité la ville éternelle, il partit pour Naples où il arriva le 4, et où il devait s'embarquer pour Alexandrie. Mais comme il n'y avait point de vaisseau prêt à partir, il profita de ce contre-temps pour visiter le Vésuve, les ruines de Pompéï et d'Herculanum.

Enfin, dit-il, arriva le 15 et avec lui le vaisseau de guerre à vapeur l'*Eurotas*. J'embarquai ce jour-là avec mes deux compagnons de voyage d'Orient, MM. Tyler Davidson et John Harrison, sur ce vaisseau qui dirigeait sa course jusqu'à Alexandrie.

Ce vaisseau, dit-on, est très sur, mais aussi très lent dans sa marche, car nous ne fûmes pas moins de dix jours pour nous rendre à Alexandrie. Il est vrai que nous demeurâmes environ un jour à Malte et quelques heures à Syra.

Ce fut donc le 25 avril, à neuf heures avant midi, que nous jetâmes l'ancre devant Alexandrie.

Après avoir attendu trois jours le bateau à vapeur qui devait nous porter sur le Nil jusqu'au Caire, nous le montâmes le 26, et le 29 à deux heures après midi nous étions au Caire.

Pendant notre séjour au Caire, il nous fallut faire les acquisitions nécessaires pour passer le désert afin de nous rendre à Jérusalem. Ce fut aussi là que nous louâmes les chameaux qui devaient nous transporter, ainsi que nos effets, à Jérusalem. Pour notre drogman, nous l'avions engagé à Alexandrie pendant le court séjour que nous y fîmes.

Les eaux du majestueux fleuve du Nil étant trop basses, nous ne pûmes monter dans la haute Egypte.

En Egypte, comme partout ailleurs, il y a toujours des gens qui se plaisent à faire circuler de faux bruits; au Caire, on nous dit à nous-mêmes qu'on s'étonnait de notre témérité à aller affronter le danger, que dans le temps qu'on nous parlait, qu'on savait par la voie des journaux que des fièvres pestilentielles faisaient de tristes ravages à Gaza. Qu'on les enterraient par dix ou par douze tous les jours; même qu'un jeune anglais dans le cours de la semaine qui venait de s'écouler, en avait été la victime, etc. etc. Mes deux compagnons de voyage se laissèrent ébranler par ces historiettes et demandèrent à retarder quelques jours pour mieux constater les faits. Je leur rappelai les rumeurs qu'on avait répandues à Malte et à Syra à l'égard d'Alexandrie, qu'on avait dit être attaquée de fièvres pestilentielles; quelle fut notre surprise lorsque nous débarquâmes dans cette dernière ville et lorsque nous nous inquiétâmes de son état sanitaire, d'apprendre que depuis plusieurs années la ville d'Alexandrie n'avait pas éprouvé de semblables fléaux, alors je remarquai à mes compagnons qu'il en serait probablement de même de Gaza, ce qui s'est vérifié à la lettre.

Enfin le 6 mai nous montâmes pour la première fois de notre vie, et j'espère aussi pour la dernière fois, le lent et lourd chameau. On ne peut se faire une idée des fatigues et des souffrances continuelles auxquelles sont exposés ceux qui traversent le désert sur cette dure monture. Fatigue causée par la marche extraordinaire du chameau, fatigue occasionnée par la chaleur excessive qui vous rôtit tout vivants, fatigue provenant des vents qui font élever des nuages épais de poussières fines qui vous aveuglent en vous étouffant, fatigue occasionnée par la malpropreté des individus qui nous entourent, enfin, fatigue causée par les craintes et les appréhensions continuelles des rencontres sinistres dont on est menacés à chaque instant. Pendant les dix-huit jours que nous fîmes à traverser le désert de Suez, ce ne fut seulement que les deux derniers jours que nous fûmes attaqués par les Bedouins qui, nous voyant bien armés et bien décidés à ne pas nous laisser dévaliser, eurent le bon esprit d'accepter le don que nous leur offrîmes. Les Bedouins, comme vous le savez, n'ont aucune demeure fixe, ils se tentent dans les déserts pour arrêter les voyageurs, les voler et poussent même la barbarie jusqu'à les dépouiller des vêtements qu'ils ont sur le corps et les envoient nus. Pendant trois fois dans le désert il fallut nous montrer déterminés à entrer en lice, si on ne voulait pas accepter ce que nous

leur offrons; mais ces hommes sont si lâches qu'ils aiment mieux avoir moins que de s'exposer à un combat dangereux.

Sortis du désert, nous espérions en être quittes, mais non pas: trois fois encore nous fûmes arrêtés par de prétendus propriétaires de terrain sur lequel se trouvait le chemin public, qui exigeaient que nous leur fissions quelques dons pour les dédommager de la culture du chemin.

Ce fut le 21 mai, la veille de la Fête-Dieu que nous aperçûmes dans le lointain la ville sainte. Ville si longtemps désirée, ville pour laquelle on s'est condamné à tant de fatigues, de peines, d'ennuis et de privations. A l'aspect de Jérusalem tout est oublié, on ne pense plus qu'aux merveilles qui furent autrefois opérées dans son enceinte pour le salut de tous.

Mille pensées et réflexions diverses se confondaient dans mon imagination en pensant que dans peu j'allais avoir l'honneur de fouler sous mes pieds le même sol qui fut autrefois foulé par mon Dieu et mon Sauveur; bien plus, que j'allais voir de mes propres yeux, palper de mes propres mains les lieux principaux où il souffrit et mourut pour nous.

Ce fut à une heure de l'après-midi que nous entrâmes dans Jérusalem, nous allâmes loger chez les RR. PP. Franciscains qui nous accueillirent avec beaucoup de politesse.

Le lendemain de notre arrivée, nous profitâmes de l'occasion de M. Jackson qui allait avec sa dame, accompagné d'une trentaine d'hommes armés, visiter Jéricho, le Jourdain, la Mer Morte et le monastère de St. Saba, nous nous adjoignîmes à eux sur leur invitation.

De retour à Jérusalem, je laissai mes deux compagnons protestans libres de visiter ce qui leur plaisait davantage, et moi j'allai en pèlerin me renfermer pendant trois jours dans l'église du Saint Sépulcre. Là seul j'eus tout le temps et le loisir de visiter, vénérer et méditer chacune des stations du Saint Sépulcre. La colonne de la flagellation, la prison, la colonne sur laquelle on fit asseoir le Sauveur du monde pour le couronner d'épines, le Calvaire où on le crucifia, la pierre sur laquelle on posa son corps après sa mort pour l'embaumer, enfin le St. Sépulcre dans lequel ce corps adorable fut déposé, furent autant de stations que je visitai pendant mon séjour dans le St. Sépulcre. Ah! que le chrétien catholique qui a de la foi, peut facilement la retremper et la ranimer en priant auprès des lieux sacrés où se sont opérées tant de merveilles pour la rédemption du genre humain. Que n'aurais-je pas encore à dire? Mais mon papier me borne, heureusement pour vous qui vous ennuierez probablement en lisant cette insignifiante narration, pardon pour tous les dégoûts que vous éprouvez en lisant la présente."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—On nous écrit d'Arras :

Le 6 août, jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur, une jeune dame protestante a fait son abjuration dans la chapelle des Augustines d'Arras. Une nombreuse réunion d'amis assistait à cette touchante cérémonie. Quand elle fit sa profession de foi aux traditions et à l'autorité de l'Eglise catholique romaine, il y eut dans sa parole une expression d'émotion si religieuse que l'auditoire ne put retenir ses larmes, et chacun se sentit pénétré des consolations que donne la vérité, quand, après l'avoir cherchée, on l'embrasse avec conviction." *Univers.*

ANGLETERRE.

Le 27 juillet, Mgr. l'évêque Riddell administra le sacrement de confirmation dans l'église catholique de Carlisle à 166 personnes, dont 33 étaient de nouveaux convertis. *Ami de la Religion.*

ÉCOSSE.

Nous avons plusieurs fois fait mention de la scission religieuse qui a eu lieu récemment en Ecosse, où une grande portion de la population s'était séparée de l'Eglise établie du pays, qui est la presbytérianisme, et avait formé une nouvelle secte sous le nom d'Eglise libre d'Ecosse (*free church of scotland*). Cette secte fait des progrès rapides dans le pays, et menace de supplanter le presbytérianisme. Dans une des dernières séances de la chambre des communes, M. Steward lut une pétition rédigée dans une assemblée générale des principaux membres de cette nouvelle secte, dans laquelle on se plaignait du refus fait en plusieurs lieux, aux membres de l'Eglise libre, par les propriétaires du sol, de leur céder à un prix juste et raisonnable, le terrain nécessaire pour y construire des édifices religieux. L'orateur dit que l'Eglise libre d'Ecosse contenait déjà un tiers de la population du pays, qu'elle comptait 620 ministres et 800 congrégations, et qu'elle avait dépensé pour les frais de son culte 776,000 livres sterling (près de 20 millions), et 300,000 livres sterling (plus de 8 millions) pour la construction des églises. *Ami de la Religion.*

SUISSE.

—Le consistoire de Halle a ordonné une enquête disciplinaire, à l'égard du pasteur Wicislenus, à l'effet, dit le décret consistorial, *de parvenir à une décision définitive sur les suites de ses déviations de la base doctrinale de l'Eglise évangélique, et de sa conduite ecclésiastique.* Ces vagues expressions indiquent suffisamment les embarras de l'autorité consistoriale en face du principe de *libre examen* et de *libre prédication* de ce qui est, par habitude seulement, appelé la *pure parole de Dieu*. L'enquête est confiée, non à un ou à plusieurs théologiens protestans, mais à M. de Krænen, directeur des tribunaux urbains et ruraux.

—La Diète suisse a entamé, dans la séance de lundi, la question des Jésuites. Le résultat a été celui que nous avons toujours annoncé : aucun vote décisif n'a été émis.

Pour la proposition d'Argovie contre l'admission des Jésuites : Zurich, Berne, Glaris, Grisons, Schaffhouse, Soleure, Vaud, Tessin, Argovie, Thurgovie ; en tout dix cantons.

Contre la proposition : Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Valais, Fribourg, Genève, Neuchâtel.

Les deux petits cantons de Bâle-Campagne, qui n'ont qu'une voix, se compensent ; Bâle-Ville vote pour les Jésuites, et Bâle-Campagne contre.

Il en est de même des deux Appenzell.

Saint-Gall ne vote pas. Dans le Grand-Conseil de ce canton, les voix se sont divisées par moitié : 75 pour la proposition et 75 contre.

—Le Conseil-d'Etat radical du canton de Vaud a voulu faire lire en chaire, par les pasteurs de toutes les églises, une proclamation pour recommander au vote du peuple le projet d'une nouvelle Constitution. Nous lisons à ce propos dans le *Courrier suisse*, de Lausanne, du 5 août.

« La proclamation du Conseil-d'Etat a produit dans tout le pays la sensation la plus pénible. Un très grand nombre de pasteurs se sont refusés formellement à la lire, et les injonctions à la fois menaçantes et suppliantes de M. Druey, invoquant les lois abrogées, ne les ont point fait dévier de la ligne du devoir. Le Conseil-d'Etat doit avoir déjà reçu plus de soixante-dix lettres de refus. Ainsi la proclamation n'a point été lue du tout. Ailleurs, les pasteurs se sont retirés avant la lecture. Dans plusieurs villes, telles qu'Yverdon et Vevey, et dans les paroisses voisines, les agents ordinaires du pouvoir exécutif ou des membres de l'association patriotique ont essayé, comme à Lausanne, de faire cette lecture, et ont causé par là un grand scandale, en forçant l'assemblée à la retraite. A Corsier, à Montreux, à Chesseaux, dans les temples de Lausanne, la défaite a été générale, surtout à Saint-François et à Saint-Laurent. Aux Croisettes, la persistance de M. Cottier-Boys à occuper la chaire a forcé le pasteur à faire son sermon en plein air. M. Cottier est resté seul. Le scandale le plus incroyable est celui d'Onchy. Là, au contraire, le pasteur a fait résolument sa lecture devant un auditoire fort peu soucieux de l'entendre, mais le marguillier a fermé les portes.

« Dans plusieurs endroits où les pasteurs ont fait la lecture avec ou même sans observations, l'assemblée a néanmoins fait retraite. Enfin, nous ne connaissons jusqu'ici que bien peu de paroisses où cette scandaleuse violation de la loi de 1832 n'ait pas amené une protestation plus ou moins énergique des pasteurs et des troupeaux.

« Les campagnards ne disaient dimanche : il faut que le Conseil-d'Etat soit bien malade pour se faire recommander à l'Eglise. » *Univers.*

—Voici quelques extraits d'une correspondance de Suisse adressée au *Journal des Débats* :

« A côté des gouvernements radicaux de Berne, d'Argovie, de Vaud, de Soleure, il s'est formé une association politique qui a pris le nom de Confédération du Peuple. Elle a pour but de combattre les Jésuites et les Sociétés qui leur sont affiliées ; mais peut-être ce but n'est-il pas le seul, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure. Ses moyens sont divers ; j'en citerai un, c'est une vaste organisation de gardes nationales armées. Il faut bien que les milices de l'association soient armées pour se défendre des conjurations secrètes des Jésuites. L'association est dirigée par un comité central qui a sous ses ordres des comités cantonaux, des comités de districts, des comités de communes. Les ordres du comité central se transmettent rapidement d'un bout de la Suisse à l'autre et s'exécutent aveuglément. On prétend que l'idée de cette association, comme celle de la *chasse aux Jésuites*, est sortie de la tête d'un réfugié politique allemand nommé Snell, qui a été mêlé à tous les mouvements de ce pays depuis bien des années, et qui voudrait neutraliser la Suisse sous un gouvernement radical, pour révolutionner ensuite les Etats voisins. C'est cette association qui a fait la révolution du canton de Vaud, au mois de février ; c'est à elle aussi que l'on doit l'invasion des corps-francs dans le canton de Lucerne.

« Après la défaite de ces bandes, le gouvernement de Berne se crut dans l'obligation de prendre quelques mesures contre elle. Elle se tut et s'effaça pendant quelque temps. Depuis un mois elle a reparu de nouveau ; elle se réorganise avec beaucoup d'activité ; elle gagne tous les jours du terrain dans le canton de Berne ; elle aspire à s'emparer du gouvernement de ce canton, qui n'est pas assez radical à son gré, et qui voit bien, dans tous les cas, que tous les dangers ne viennent pas du côté des Jésuites, qu'il y en a de non moins sérieux à redouter du côté du parti révolutionnaire. Tot ou tard le Gouvernement se verra forcé de prendre des mesures contre cette association ; ce sera là le moment critique. Les personnes qui connaissent le mieux l'état des esprits dans le canton de Berne croient que la victoire restera à l'association. Une fois que celle-ci aura le gouvernement en main, elle trouvera

bien vite un prétexte pour déclarer la guerre à Lucerne et pour marcher en masse contre la Suisse intérieure. Quand ce moment arrivera-t-il ? On parle du mois de septembre.

« En attendant, on se prépare à la lutte. Les petits cantons en font autant ; l'exaspération des esprits dans ces contrées est plus forte encore que dans les cantons radicaux. Il y aura là des combats acharnés. Le peuple, me disait un voyageur qui vient de le visiter, est prêt à tout risquer pour sauver le plus précieux de ses biens, la liberté acquise au prix du sang de ses ancêtres. L'esprit guerroyant qui anima jadis ces montagnards s'est tout à coup réveillé. Les souvenirs d'autrefois sont invoqués. On se rappelle combien de fois on a vaincu les princes d'Autriche ; on se souvient que le canton de Schwytz, à lui seul, a fait face, en 1798, à cette armée française si glorieuse sous Brune, et que le général républicain fut contraint d'offrir une capitulation honorable à cette poignée de pasteurs. Dans le pays d'Uri, les jeunes femmes et les jeunes filles s'exercent depuis quelques semaines à tirer le dimanche à la carabine. Elles disent à leurs pères et à leurs maris : « Quand le tambour battra, vous irez assister vos frères de Lucerne ; nous, nous garderons les entrées du pays. »

« Vous ne sauriez croire, Monsieur, tout ce que l'on a fait depuis six mois en vue de la lutte qui se prépare. L'armement des milices a été complété partout ; l'arrière-ban a été organisé, les gouvernements ont fait des approvisionnements de guerre considérables. Les fusils et les hal'bardes, qui dormaient depuis des années dans la poussière et la rouille, ont été mis en bon état ; l'artillerie est partout préparée. Lucerne doit avoir à sa disposition de 16 à 20 pièces ; Schwytz en a 11, Zug 7, Unterwalden 5. Les artilleurs ont été envoyés à l'école de Lucerne pour y être exercés tout ensemble. Le petit canton d'Uri, qui n'a pas plus de quinze mille âmes de population, a donné la somme de 100,000 fr. pour l'armement. » *Univers.*

—Les ministres zwingliens de Zurich se sont assemblés dans cette ville le 22 juillet, au nombre de deux cents, pour délibérer en commun avec des ministres de cantons réformés ou mixtes, sur trois questions qui leur avaient été soumises : 1^o. Quels devoirs l'Eglise a-t-elle à remplir envers la jeunesse, depuis son admission à la confirmation (première communion) jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge viril ? 2^o. Quelle est actuellement la véritable situation de l'Eglise à l'égard des sectes ? 3^o. A quelle époque et à quelle occasion le symbole des Apôtres, en douze articles, a-t-il vu le jour, et quelle est son importance pour l'Eglise en général et pour notre époque en particulier ? L'assemblée, présidée par le docteur antistes Füssli, n'a pu trouver une solution satisfaisante à cette dernière question, dont le vrai caractère n'a rien d'équivoque. On l'a, dit-on, examinée sur toutes ses faces, et ce pendant on n'a pu tomber d'accord sur une réponse. *Univers.*

PRUSSE.

—M. le Coadjuteur de Cologne a pris des mesures pour établir un petit séminaire dans cette ville ; le prélat a fait à ce sujet un appel à son clergé. Sa voix a été entendue : dans tout le diocèse, on rivalise de zèle à souscrire pour une œuvre aussi éminemment sacerdotale et de première nécessité. Le clergé d'Aix-la-Chapelle s'est particulièrement distingué ; indépendamment de plusieurs mille thalers qu'il donne pour l'établissement de Cologne, il a offert de fonder et d'entretenir à ses frais un petit séminaire dans l'ancienne résidence de Charlemagne, si Mgr de Geissel voulait y donner son consentement. Honneur à un tel clergé ! *Ami de la Religion.*

RUSSIE.

—L'empereur de Russie vient de nommer président du consistoire évangélique de Saint-Petersbourg un de ses aides-de-camp, le baron de Meyendorff ! On sait que le très saint synode dirigeant a été longtemps présidé par un colonel de hussards.

Quelles leçons pour les Eglises séparées de l'unité catholique. *Univers.*

SAXE.

—La *Gazette de Leipzig* contient, dans son numéro du 21 juillet, un avis des ministres chargés des affaires évangéliques, qui est ainsi conçu :

« Depuis quelque temps une tendance à modifier et à changer les croyances religieuses, même dans le sein de l'Eglise évangélique, s'est manifestée : elle est de nature à faire naître des craintes sérieuses.

« Il est vrai que la liberté de conscience est garantie, et qu'il est libre à chacun de sonder le sens des saintes Ecritures ; mais les tendances qui se sont manifestées pourraient attaquer la croyance même qui est fortement enracinée dans les esprits en la parole de Dieu. La majorité pourrait faire loi à la minorité ; tout deviendrait arbitraire, et l'unité de l'Eglise serait brisée.

« En conséquence, les ministres d'Etat évangéliques soussignés, chargés par les actes et engagements de juin de l'année 1697, et par le paragraphe 41 de la constitution, de veiller aux intérêts de l'Eglise évangélique luthérienne dans ce pays, de maintenir la confession d'Augsbourg, dans tout l'unité de l'Eglise, de prévenir la formation des sectes, et tenus, par leurs sermons religieux, d'empêcher que rien ne soit fait ouvertement ni secrètement contre les croyances, sentent qu'il est de leur devoir d'appeler l'attention publique sur ces dangers, de détourner les citoyens de pareilles tentatives, et de déclarer que, à raison de leurs sermons et de leur position, ils résisteront formellement à ces tendances, et que par conséquent ils ne peuvent tolérer la formation de comités et d'assemblées ayant pour but de révoquer en doute ou d'attaquer la profession de foi de la confession d'Augsbourg, et qu'ils ont défendu ces comités et ces assemblées.

« Cet avis servira à tranquilliser et à encourager ceux qui désirent-16

maintien de notre église, et d'avertissement à ceux qui favorisent et soutiennent de pareilles tendances ; et les soussignés espèrent avec confiance que les ecclésiastiques se rappelleront les devoirs que leur impose leur serment.

— Dresde, le 17 juillet 1845.

Les ministres d'Etat chargés des affaires évangéliques,
— H. DE KOENNERTZ, DE ZECHAU, DE WIETERSHEIM,
DE FALKEINSTEIN, DE WEBER."

Ce nouveau cri de détresse de l'Eglise évangélique est en quelque sorte la révélation officielle de la plaie profonde qui la dévore et la menace d'une ruine qui lui fut prédite à sa naissance, en particulier par Bossuet.

Ami de la Religion.

GRÈCE.

— L'on se souvient que tout récemment le patriarche grec, Germanos, de Constantinople, s'est vu obligé de se démettre de son siège, et a été remplacé avec une hâte assez insolite dans ces sortes d'affaires. Une lettre de Constantinople qui nous est communiquée, et dont la date est antérieure de trois mois à cet événement, contient peut-être la solution de cette énigme.

Une dissidence grave, dit cette lettre, paraît prête à surgir dans ce que l'on appelle communément l'Eglise d'Orient, c'est-à-dire entre le clergé grec proprement dit, et le clergé de Russie. Le premier se croit, et non sans raison, beaucoup plus libre dans sa foi et dans son culte, sous le sceptre du Padischah, qui se contente de prélever une contribution plus ou moins forte, pour le firman d'investiture de chaque nouveau chef de l'Eglise grecque, que ne l'est le synode de Russie sous le régime absolu de son patriarche impérial. Un mot, disent les Grecs, prononcé par le procureur du synode, suffit pour l'obliger à dévier des plus vénérables traditions de l'antiquité, des canons, et même des préceptes évangéliques, notamment en ce qui concerne le mariage. Ainsi l'Eglise orientale défend le divorce de la manière la plus absolue, et condamne comme adultère tout époux séparé qui contracte un autre mariage, et l'on sait à Constantinople qu'il se délivre des chancelleries synodales de Saint-Petersbourg, annuellement au moins 200 oukryzes de divorce, qui, ordinairement, sont obtenues par voie de corruption. Ainsi encore, l'autocratie impériale a mis à néant un certain nombre de degrés d'affinité ou de consanguinité, qui, dans l'Eglise d'Orient, ont toujours été réputés empêchemens dirimans, et qui, en Russie, ne forment plus obstacle au mariage. La connaissance de ces faits agite vivement le collège grec, qui ne sait trop comment manifester l'horreur qu'ils lui inspirent. La diplomatie russe à Constantinople ne néglige aucun moyen de fermer la bouche au patriarche, et si elle échoue dans ses efforts, elle parviendra sans doute à la faire destituer ; mais un pareil acte de toute puissance ne changera rien à la situation donnée, qui tôt ou tard pourra se traduire en un schisme ouvert entre l'Eglise patriarcale d'Orient et le synode impérial de Russie."

— Voici d'excellentes réflexions de la *Gazette de Lyon* sur la polémique soulevée par la circulaire électorale du comité pour la défense de la liberté religieuse, et dont M. le comte de Montalembert est le Président.

« Le christianisme est la seule doctrine qui ait amélioré le sort des masses sans coûter à qui que ce soit une larme ou un regret ; sans guillotiner, sans proscrire, sans confiscation, elle a fait de tous les esclaves des hommes libres et des propriétaires.

« C'est encore sur lui que nous comptons améliorer le sort des prolétaires, et voilà pourquoi nous appartenons à ce qu'on est convenu d'appeler le parti catholique.

« Le manifeste de ce parti n'appelle point, comme les autres, des réformes politiques directes ; mais on aurait grand tort de croire qu'il ne se préoccupe que des croyances religieuses ; le parti catholique est le parti socialiste par excellence, et c'est lui, si on veut bien prendre la peine d'y regarder, qui demande les réformes les plus radicales. Il est certain qu'on n'arrivera à la réforme des lois et des institutions que par la réforme des mœurs, comme il est certain qu'on n'arrivera à la réforme des mœurs que par la religion librement prêchée et librement pratiquée. A quoi servirait, en effet, de réformer les lois et le gouvernement, si les mœurs restaient ce qu'elles sont ? On ne cesse de nous dire que les démocrates gouverneraient mieux ; on se plaint que le grand nombre manque de droits, qu'il n'y ait pas assez de liberté, que le pouvoir est trop puissant ou pas assez puissant ; on blâme, on critique ; mais nous croyons que tous les politiques se trompent et qu'ils proposent tous des remèdes insuffisants ou dangereux. Les pouvoirs irréguliers gouverneront toujours mal, et des sujets vicieux se plaindront toujours d'être mal gouvernés.

« Nous craindrions de n'avoir fait qu'un sermon, si les publicistes n'étaient d'accord avec nous sur l'importance des mœurs dans une société. On nous dira peut-être que le clergé est décliné, et qu'il faut demander à d'autres que lui les merveilles qui sauvèrent la société païenne. Quelques sectaires font grand bruit de cette déchéance ; mais nous avons peine à voir sur quoi ils se fondent. Le christianisme n'a pas cessé d'être ce qu'il était il y a dix-neuf cents ans, et les prêtres, de l'aveu de tout le monde, surpassent en vertu, en charité et en bonnes œuvres les hommes les plus méritants de l'époque.

« Un autre reproche a été adressé aux catholiques qui se rattachent pour action au comité pour la défense de la liberté religieuse : on les a accusés d'entraver l'action des partis politiques et d'exclure la politique de leur programme. Mais de deux choses l'une : ou les partis politiques sont favorables au catholicisme, ou ils lui sont contraires : s'ils lui sont favorables, s'ils reconnaissent avec nous que la religion est le premier et le plus pressant besoin

de l'époque, nous ne voyons par ce qui pourrait leur faire rejeter un programme qui veut qu'on sauve avant tout les droits de la religion, laissant au tout le reste, aux électeurs, pleine et entière liberté de suivre leur penchant. Toutes choses considérées, il nous semble qu'une pareille injonction ne peut nuire politiquement qu'au parti qui compte dans son sein le plus grand nombre d'incrédulés.

« Si le parti légitimiste est religieux, comme il s'en vante et comme nous le croyons, il est évident pour nous que le programme catholique n'enlèvera pas une seule voix à ses candidats, et que dans tous les collèges où ses électeurs seront en majorité, il obtiendra gain de cause. Nous sommes donc surpris et peinés tout à la fois qu'un journal légitimiste de Paris ait cru devoir blâmer sans réserve aucune une tactique qui ne peut nuire qu'à l'incrédulité et à la haine. chose bizarre, la *Patrie* a vu le triomphe du légitimisme où la *Gazette de France* a cru voir le triomphe du juste-milieu ! »

Univers.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Accident.—Un accident déplorable est arrivé avant-hier dans l'après-midi sur le lac St. Louis, près du village de Beauharnais. Trois jeunes gens MM. Caverhill Cowan et Shard, tous trois engagés dans le commerce de cette place, s'étaient embarqués pour une promenade en chaloupe, lorsque arrivés près du rapide des Cascades, par une circonstance malheureuse, la chaloupe s'emplit d'eau et disparut avec les trois infortunés jeunes gens. Les deux derniers se noyèrent. M. Caverhill fut heureusement sauvé en se soutenant avec deux rames, jusqu'à ce qu'on lui eût porté du secours. M. Cowan était associé dans le vaste établissement de Wilson et Cowan, et M. Shard était commis de M. Caverhill : tous deux étaient recommandables par leur conduite et leurs talens.

Minerve.

Nouvelles d'Europe.

On a des nouvelles d'Europe apportées par le *Great Western*, de quatre jours plus récentes que celles venues par la dernière malle. Elles ne renferment aucun incident politique nouveau. Les pluies accompagnées d'un vent violent, avaient continué sans interruption jusqu'au départ du steamer, mais ce jour là, le tems était beau. Les grains étaient en demande sur les marchés de Londres et de Liverpool, surtout les jours de mauvais tems.

Voici quel était le prix courant des grains, le 22 août dernier, à Liverpool.

Blé rouge Canadien par	70	livres 7s. 3d.	à 8s. 0d.
do. blanc do do		do 8s. 1d.	à 8s. 7d.
do. des Etats-Unis, do		do 7s. 10d.	à 8s. 1d.
Orge par 70 livres do		do 3s. 9d.	à 4s. 0d.
Avoine par 45 livres do		do 3s. 4d.	à 3s. 9d.
Pois Canadiens do		do 3s. 6d.	à 4s. 1d.

Dans le prix des provisions il n'y a eu aucun changement depuis le dernier rapport.

— M. Gaillardet l'éditeur en chef du *Courrier des Etats-Unis*, qui est actuellement à Paris, a envoyé par le *Great-Western* au gérant de sa feuille à New-York, une chronique européenne assez étendue où se trouvent sur les affaires religieuses d'Allemagne, plus leurs détails qui ne manqueraient pas de gravité, s'ils étaient indubitables, mais comme la narration nous paraît entachée de partialité et l'est évidemment d'irréligion et d'impunité, nous attendrons l'arrivée du prochain steamer pour en parler.

SUISSE.

— Le *Franc-Parleur*, de Saint-Gall, apprécie parfaitement la situation politique du canton de Berne, en ce qu'il annonce la chute de son gouvernement sous les coups du radicalisme qu'il a si longtemps choyé, et auquel il voudrait aujourd'hui enlever sa prépondérance.

« Une crise violente, dit cette feuille, agit en ce moment le canton de Berne : le sol tremble sous ses pas, et chaque jour l'approche d'une commotion violente, qui doit bouleverser tout le système politique et social fondé en 1830 et 1831. Quel est, se demande-t-on non sans quelque effroi, l'avenir réservé à ce grand canton ? Ses différentes parties, l'Oberland, l'Emmenthal, le Seeland, le Jura, sont si divergentes d'opinions, de vœux et d'intérêts, et les forces se contrebalancent si bien dans les camps libéraux, prêts à en venir aux mains, que la victoire ne sera probablement due qu'à quelque circonstance fortuite ou quelque événement inattendu. Ce que l'on peut prédire avec une sorte d'assurance, c'est que le gouvernement bernois ne résistera pas comme celui de Lucerne à la tempête qui doit s'élever contre lui. L'été pourra se terminer peut-être avant que l'orage éclate, mais le flot populaire entraînera tout pendant l'automne ou au plus tard pendant l'hiver prochain, et bien habiles, bien heureux surtout seraient les nautonniers politiques qui parviendraient à se soustraire à l'orage. »

Ainsi le gouvernement de Berne, qui a soudoyé la révolution de l'hiver dernier au canton de Vaud, pour punir son gouvernement d'avoir refusé de se rallier à la conspiration ourdie contre Lucerne, paierait de son existence.

sa félonie envers son plus proche voisin, et l'orage qu'il a soulevé l'emporterait lui-même dans l'abîme.

AUTRICHE.

—On écrit des frontières turco-autrichiennes, le 25 juillet :

« Toute la population est sur le pied de guerre ; six régiments autrichiens avec douze canons occupent le bord de l'Unna, prêts à attaquer le camp turc qui se trouve vis-à-vis d'eux, de l'autre côté de la rivière.

« Les Autrichiens, ordinairement si calmes, sont devenus difficiles à contenir, tant la férocité des Bosniaques a excité leur colère ! Dernièrement ces barbares ont saisi dix-huit Autrichiens qui faisaient de la potasse sur le territoire ottoman, et, après les avoir assassinés, il leur ont coupé la tête, puis ils ont fiché ces dix-huit têtes sur des bâtons qu'ils plantèrent, ainsi parés, sur la frontière autrichienne. Un grand nombre de personnes qui sont allées pour des affaires commerciales dans ces provinces turques ne donnent pas de nouvelles à leurs familles, et l'on croit généralement qu'elles y ont péri. Après la rencontre du 9 juillet, les Turcs ont exercé d'horribles représailles et coupé les têtes aux soldats tués, sur le champ de bataille, pour les porter en triomphe au bout de leurs piques.

« Les Croates et les Bosniaques ont été en grande partie chrétiens ; ce n'est qu'à la suite d'une oppression séculaire, sous la domination des Turcs, qu'ils sont devenus musulmans.

« Les forces autrichiennes sont commandées par le feld-maréchal lieutenant de Dahler. Le territoire serait depuis longtemps occupé par cette armée, mais le général en chef ne peut agir avant les ordres de Vienne, où on attend le résultat des négociations entamées à ce sujet avec la Porte-Ottomane, dont le cabinet autrichien demande l'autorisation pour occuper leur territoire, moins par égard pour la Porte que par respect pour la diplomatie, qui garantit l'intégrité de l'empire des Osmanlis. »

PÉROU.

—On mande de Lima que le général Castilla venait d'y être élu et proclamé président du Pérou. Mais tandis que ce choix fait tout espérer pour la tranquillité intérieure de la république, son état de paix extérieure est sérieusement menacé. L'Angleterre n'ayant pu encore obtenir les satisfactions qu'elle réclame pour certains griefs que, l'année dernière, elle avait signalés au gouvernement péruvien, aurait envoyé, dit-on, à son représentant et chef de sa station maritime, l'ordre de les redemander une fois encore à l'amiable, et, en cas de refus, d'employer la force. Sept navires anglais s'étaient provisoirement réunis en vue des côtes, et l'on était dans l'attente d'hostilités maritimes, attendue que le général Castilla venait de déclarer à M. Pitt-Adams, ministre résident d'Angleterre, ne vouloir en rien céder à ses exigences, et être disposé, en cas extrême, à repousser la force par la force. Ces nouvelles portent la date du 19 mai.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

—Dans la séance de la Chambre des Communes du 21 juillet, où la discussion roula sur les derniers événements désastreux occasionnés par la révolte des indigènes de la Nouvelle-Zélande, M. Roebuck, en parlant des missionnaires protestants qui s'étaient introduits dans le pays avec le dessein d'inculquer dans l'esprit des indigènes ce qu'ils appelaient la vraie foi, traduite dans un jargon tout à fait inintelligible aux naturels du pays, ajoute qu'en s'insinuant parmi eux sous le voile de la piété et de la charité, ils n'avaient pas négligé leurs propres intérêts. L'un d'eux, dit-il, avait acquis un petit morceau de terrain de 90,000 acres seulement, un autre s'était rendu maître de 100,000 acres du sol le plus fertile du pays, et dont la possession avait été jusqu'alors un sujet de contestation entre deux chefs rivaux.

L'HEROÏSME DE L'AMOUR FILIAL.

1714.

« Vous le voulez donc absolument, ma chère Hélène ?

—Ma bonne, pouvez-vous en douter ? Cette démarche est mon seul espoir ; elle me rendra peut-être la vie de ma mère, et j'hésite rais à la tenter ?

—Hélas ! mon enfant, vous ne savez pas ce que vous allez faire ; vous ne connaissez pas ces hommes, ces monstres...

—Je sais qu'ils peuvent tout ici, que la vie de ma mère est entre leurs mains ; cela me suffit... Du reste, Geneviève, si vous craignez de me suivre, j'irai seule...

—Moi ! mademoiselle, ce mot me décide. Partons, je vous suivrai partout ! »

Ainsi parlaient, d'une voix oppressée par la crainte, deux femmes dont les traits portaient les marques de l'angoisse et de la douleur. L'une était une jeune fille de seize ans, dont les yeux respiraient ce courage, fils du malheur et père des entreprises ; l'autre, déjà vieille, apportait dans ses remontrances la prudence timide qui nous suit au déclin de la vie : elle craignait un peu pour elle-même, et beaucoup pour l'enfant qu'elle avait élevée. Geneviève avait été la berceuse d'Hélène de Cursy ; elle avait sur la jeune fille tous les droits qu'assure un long dévouement ; mais en cet instant, ses avis, ses conseils demeuraient inutiles : la mère d'Hélène subissait, dans ces jours de troubles, le sort commun aux positions élevées.

Dénoncée comme royaliste et fanatique au club de la section,

Idem.

Mme. de Cursy s'était vue, au milieu de la nuit, arrachée des bras de sa fille et traînée dans une prison où, mise au secret, elle attendait cet arrêt qui, plus que la loi, nivelait, en ces temps orageux, les inégalités sociales. Hélène au sein de ces heures affreuses qui font peser sur le cœur le poids de toute une vie, avait embrassé une résolution désespérée. Un artisan, autrefois laborieux et probe, enivré des idées nouvelles, avait abandonné sa forge et son enclume pour monter sur les tréteaux républicains ; là, une violence amère, une rage passionnée contre des distinctions qu'il enviait en les prosécrivant, lui servaient d'éloquence ; mais la puissance du mal lui avait été accordée, et aux côtés de Joseph Lebon, il siégeait sur le banc de ce tribunal qui décimait la ville d'Arras, et dont le souvenir détesté est demeuré debout jusqu'aujourd'hui.

C'était cet homme-là qu'Hélène voulait implorer.

Cachée sous un modeste chapeau, la taille couverte d'un mantelet de soie noire, elle sortit de sa maison, naguère si brillante, maintenant abandonnée et muette comme un sépulcre. Suivie de Geneviève, elle s'achemina, d'un pas furtif et timide, à travers les rues d'Arras, où la terreur visible semblait planer. Aucun négociant n'animait plus cette ville, autrefois vivifiée par le sève du commerce ; ces hôtels étaient fermés ; l'araignée faisait sa toile aux fenêtres des plus riches demeures ; les boutiques, à demi closes, n'offraient que de maigres marchandises à leurs rares acheteurs ; on ne voyait plus, au seuil des artisans, les femmes et les jeunes filles babillantes avec gaieté, pendant que leurs doigts entrecroisaient les fuseaux légers de la dentelle, tout était glacé sous un souffle de mort, et quelques groupes avinés, chantant les airs sanguinaires de l'époque, interrompaient seuls ce funeste silence.

Hélène arriva, sans avoir été remarquée, jusqu'à la forge de Brutus Granier : elle la traversa sans observer le désordre qui y régnait : les fourneaux éteints, l'enclume rouillée, les soufflets déchirés, tout attestait les préoccupations du maître du logis. Geneviève ouvrit une porte vitrée, qui donnait un peu d'air et de jour à une cuisine sale et délabrée ; des pots de bière et de vin étaient épars sur la table, des piques et des fusils s'amoncelaient sur le pavé, et Granier, assis auprès d'une petite fenêtre, aux rideaux sordides, s'efforçait de déchiffrer un de ces pamphlets que Paris, chaque jour, semait dans les provinces. En entendant grincer la porte, il se retourna brusquement : Hélène entra seule, et leva timidement les yeux vers cet homme trapu, à la mine basse et féroce, cet homme d'où dépendait le sort de sa mère !

—Que veux-tu, citoyenne ? lui dit-il d'une voix brève.

—Monsieur...

—Qu'est-ce que c'est ? monsieur ! Et à qui crois-tu donc parler ? Hein !

—Citoyen, pardon... Je suis la fille de mad... de la citoyenne Cursy, qui a été emprisonnée la nuit dernière, et je viens...

—Quoi faire ? répondit-il avec dureté ; car Hélène, tremblante, ne pouvait trouver les paroles auxquelles sa vie était suspendue.

—Vous demander votre protection auprès du tribunal.

—Rien que cela, interrompit-il en ricannant ; vraiment ! je connais ta mère, citoyenne.

—Vous la connaissez ! je puis donc tout espérer ! Vous savez alors qu'elle est la meilleure, la plus charitable des femmes, que jamais un malheureux n'a sollicité en vain sa compassion ; que sa pitié s'étendait à tous...

—Ta, ta, ta, voilà bien des paroles ! Apprends, citoyenne, que tous ces mots : compassion, charité, pitié, sentent l'ancien régime, et sont furieusement aristocrates... Tous les hommes sont égaux, petite, et personne n'a plus besoin d'inspirer de la pitié ; le règne de la fraternité commence... Guerre aux châteaux, paix aux chaumières ! voilà notre cri... Du reste, quand j'ai dit que je connaissais ta mère, je voulais dire que je n'ignorais pas ses menées : elles rejettent les églises, les robes noires, et on l'a vue pleurer le jour de la mort de Capet... Ne vas pas nier !... J'en suis certain.

—Citoyen, balbutia Hélène, terrifiée par cette longue diatribe.

—Ce n'est pas tout : ta mère envoie de l'argent à son frère, un émigré, un allié de l'Autriche... oses-tu le nier ?

—Hélas ! citoyen mon oncle a émigré pour sauver sa vie ; il est en Allemagne, dans la plus profonde misère, est-ce donc un crime de lui envoyer de quoi avoir du pain ?

—Oui, citoyenne, oui, c'est un crime ; une Française ne doit avoir d'autres parents que les francs républicains : ta mère a méconnu les lois, et c'est dans ce sens que je parlerai au tribunal.

—Oh ! monsieur ! oh ! citoyen ! s'écria Hélène en tombant à genoux et en élevant ses mains jointes vers l'ancien serrurier, rétractez ces terribles paroles ! Ne soyez pas insensibles à ma prière, ne

tu'arrachez pas le cœur en perdant ma pauvre mère ; mais, soyez bon, soyez clément ; vous pouvez tout ici, vous avez droit de vie et de mort : usez de votre puissance pour sauver ma mère, ma mère innocente et qui doit vivre pour moi ! Rendez-la moi, je vous bénirai, je vous respecterai, je prierai pour vous !... Vous êtes père, Monsieur : au nom de vos enfants, ne me repoussez pas !... Hélas ! ma mère n'est pas dangereuse pour la patrie ; nous vivons obscures, ignorées, en nous aimant l'une l'autre ; et si vous le voulez citoyen, nous offrons nos biens, par vos mains, à l'état ; je me dépouillerai de tout, je donnerai l'héritage de mon pauvre père, heureuse de racheter la vie de ma seule amie, de ma seule protectrice... Au nom de Dieu, écoutez-moi, ne me repoussez pas !...

Elle parlait ainsi, d'une voix véhémentement, entreoccupée par des sanglots ; mais le serrurier, endurci aux plus ardentes supplications, ne l'entendait pas. Il semblait poursuivre une idée qui venait de surgir à son esprit, et, tout à coup interrompant Héléne, il lui dit brusquement :

— Tes biens ne sont pas confisqués ?

— Non, répondit-elle avec étonnement, nous habitons encore notre hôtel.

— Et les autres biens ?... la terre de Cursy, la métairie du Val, les prés de Dourier, le bois de St.-Josse ?...

— Tout cela nous appartient encore.

— Et tu es sa fille unique ? — Oui, citoyen.

La figure de Granier s'adoucit remarquablement. Il s'avança vers Héléne, la regarda avec attention et lui dit :

— Écoute ! je ne promets rien encore ; mais attends-moi cette après-dînée chez toi, je m'y rendrai, et nous causerons.

— Oh ! monsieur, puis-je espérer ?

— Nous verrons cela... je ne m'engage à rien... Va, maintenant... Ah ! écoute... poursuivit-il en la rappelant, n'oublie pas de faire monter du vin, du vieux, et deux verres, car j'aurai un compagnon. Adieu, citoyenne.

Héléne rejoignit Geneviève. Le cœur palpitant, tantôt de crainte et tantôt d'espoir, elles rentrèrent à l'hôtel, en pesant chaque mot dont Granier s'était servi. Quand la jeune fille se retourna dans le salon où, la veille encore, elle se tenait auprès de sa mère ; elle fondit en larmes et s'écria :

— Oh ! Geneviève, la reverrai-je jamais là ? reprenions-nous nos lectures du soir ?... reviendra-t-elle dans cette maison ?... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu !

— Ma chère enfant, espérez ; le Seigneur est si bon !... il ne voudra pas que vous soyez deux fois orpheline. Et puis, ce Granier aura pris intérêt à vous... c'est si naturel... et il peut tout au tribunal, le mal et le bien... Ciel ! Granier, qui posait des sonnettes chez madame !...

Quelques heures avaient passé ; Héléne était assise, soucieuse, immobile, auprès du fauteuil vide de sa mère ; ses paupières appesanties, sa respiration lourde et oppressée disait assez quel flux de pensées amères avait fait monter les larmes à ses yeux. Tout son être s'élançait vers sa mère absente, sa mère prisonnière, qui sans doute du fond d'un cachot, oubliant les angoisses du supplice pour ne penser qu'à son enfant abandonné. " O mon Dieu ! disait la jeune fille dans un élan de douleur, si je ne puis la sauver, si cet homme ne me la rend pas, je n'implore de votre grâce qu'une seule faveur : faites-nous mourir ensemble, ne me laissez pas seule en ce monde, sans guide et sans appui, réunissez-moi à ma mère, et je bénirai votre clémence au pied de l'échafaud ! "

Un coup frappé à la porte, et qui retentit dans les profondeurs de la maison silencieuse, interrompit la sombre rêverie de la jeune fille. Des pas lourds résonnèrent sur l'escalier ; elle ouvrit la porte du salon, et vit s'avancer vers elle Brutus Granier, suivi d'un jeune homme sur lequel elle ne laissa tomber qu'un regard distrait. Elle courut vers le serrurier avec empressement, presque avec confiance. Pour un cœur de seize ans, l'espérance est si près du désespoir !

— Citoyen, avez-vous de bonnes nouvelles ? ma mère ! la reverrai-je ?

— Doucement, petite, dit-il d'une voix essoufflée, nous avons le tems ; laisse-moi m'asseoir. Toi, Léonidas, assieds-toi près de la citoyenne. Et le vin que j'ai demandé, où est-il ?

— Le voilà, citoyen, dit Héléne au moment où Geneviève entra chargée d'une bouteille et de trois verres de cristal posés sur un plateau d'argent.

Brutus lorgna à la fois le vin et le plateau, et fit un signe d'intelligence à son compagnon. Puis, se tournant vers Héléne il lui dit :

— Il faut faire connaissance, n'est-ce pas, citoyenne ? Or donc, je

te présente mon fils Léonidas-Brutus-Aristide Granier ; ce n'est pas un damoiseau comme tes ci-devant, mais c'est un franc républicain une patriote pur, fameux dans les sections... Salue, Léonidas !

Héléne, forcée de lever les yeux, vit en Léonidas un jeune homme beau d'une vulgaire beauté, mais flétri par des vices précoces et par une insupportable expression de forfanterie et de brutalité. Elle rougit péniblement sous son regard, et détourna la vue. Pendant ce temps, Granier faisait une inspection rapide du salon, et en embrassant d'un coup d'œil le somptueux mobilier. Les tentures de damas rouge, les meubles contournés, la pendule d'écaillé et de cuivre, debout entre ses candélabres, où s'enroulaient de capricieuses chimères, les glaces hautes et limpides, entourées de feuillages dorés, les portraits de famille, une *Halle de Chasse* par *Wouwermans*, tout fut apprécié, chiffré, calculé avec l'exacritude et la science d'un commissaire-priseur. Puis, reprenant la parole, il dit :

— Citoyenne, tu sais que je suis venu ici à ta prière, et un patriote moins éprouvé pourrait être compromis par une pareille visite. Aussi j'espère te trouver docile et reconnaissante. Tu sauras qu'il dépend de toi de sauver ta mère.

— Oh ! monsieur ! vous me rendez la vie ! Parlez, que faut-il faire ? où faut-il aller ?

— Doucement, doucement ; et nous verrons à nous entendre. J'ai une proposition à te faire ; si tu l'acceptes, ta mère est sauvée ; mais ne basons pas ; je veux un *oui* ou un *non* ; si c'est un *oui*, dans peu de jours ta mère sera ici ; si c'est un *non*, demain ta mère sera...

Un geste affreux compléta la phrase. Héléne avait pâli.

— Parlez, dit-elle d'une voix troublée, parlez, et, quoi que ce soit, je m'engage à le faire... Parlez, citoyen.

— Eh bien ! ma belle enfant, il faut épouser mon fils Léonidas que voilà. A cette condition, je sauverai ta mère ; sinon, ce soir le jugement, et demain la guillotine. Choisis !

Héléne était atterrée ; il lui semblait qu'elle se débattait contre un songe terrible ; mais la voix de Brutus, qui frappa ses oreilles comme un lugubre tocsin, lui apprit que le cauchemar était une réalité.

— Je te donne cinq minutes de réflexion. Après un *oui* ou un *non*, je n'écouterai ni si ni jamais.

Héléne se leva avec dignité.

— Je ne vous ferai pas attendre ma réponse, dit-elle : recevez ma promesse de devenir la femme de votre fils ; à votre tour, engagez-moi la vôtre.

— Je te jure que je délivrerai ta mère le jour de la noce.

— Monsieur, dit Héléne avec une indignation contenue, pourquoi me tenir en suspens ? Rendez-moi ma mère aujourd'hui, puisque vous en avez le pouvoir ; ma parole vous est engagée et j'y serai fidèle.

— Ouais ! Pour que vous passiez la frontière en vous moquant de ma bonhomie, n'est-ce pas ? et en laissant ce pauvre Léonidas veuf avant la noce. Nenni, cela ne sera pas... Voyons !... c'est aujourd'hui *primidi*, dans dix jours vous pourrez être mariés, ta mère sortira de prison le jour de votre mariage... Il nous faudra ton acte de naissance... Comment t'appelles-tu ?

— Héléne, répondit la triste enfant.

— ! un nom de sainte, un nom de l'ancien régime... Cela me déplaît... Tu es comme mon Léonidas, qui s'appelait jadis Pierre-Antoine ; mais nous te rebaptiserons comme lui, et tu seras à l'avenir Clélie-Lucrèce Granier.

Ces mots, ce nom surtout, firent un mal affreux à Héléne ; il lui semblait qu'une barrière s'élevait entre elle et le doux passé, entre elle et ses charmantes espérances. Elle dit en son cœur un morne adieu à l'avenir qu'avait rêvé sa jeunesse, et se courba, triste et résignée, sous le joug fatal qu'on venait lui imposer.

— Au moins, dit-elle à Granier, pourrai-je voir ma mère tous les jours ?

— Nous verrons cela.

— Monsieur, vous le voyez, je suis soumise à vos volontés, je vous abandonne ma vie et ma fortune... et je vous demande cette seule grâce... me la refuserez-vous ?

— Eh ! eh ! demande cela à Léonidas ; il peut beaucoup auprès du citoyen Lebon.

Elle se tourna avec un geste de prière vers le jeune homme, et rencontra ses yeux fixés sur elle avec une attention profonde. Elle avait adopté sur ce mariage, qui devait les enrichir tous deux, les idées cupides de son père ; mais, en voyant Héléne si belle et si triste, quelque chose de plus tendre s'était ému en lui et il l'avait désiré pour elle-même.

Suite et fin au prochain numéro.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

ON a besoin à St. GEORGE DE HENRYVILLE d'un MAITRE D'ÉCOLE-MODÈLE et de plusieurs MATTRES OU MAITRESSES D'ÉCOLE INFÉRIEURE.— Avec un bon certificat de morale et un peu d'instruction qu'il vienne en sûreté, il y aura de l'encouragement pour toutes les capacités. Le Maître d'École-Modèle peut compter sur de bons émolumens.
St. George de Henryville, 21 août 1845.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS
DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
SATINS DE DIVERSES COULEURS.
DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
ORFROIS DE DALMATIQUES
" " CHAPES.

— DE PLUS —

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
ÉTOILES PASTORALES " "
SUR DAMAS BLANC, VERT, ROULET, CRAMOISI ET NOIR.
BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
FRANGES ET GALONS OR FIN
" " OR MI-FIN,
" " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.
New-York.

Atelier de Relieur.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI : —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

O. BEAUCHEMIN,
RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

PROSPECTUS

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
Carte Géographique
DU
CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Oregon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, } PRÊTES.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.